



GUIDE DE CANDIDATURE

APPEL À PROJETS

POUR LA PLANÈTE

- 2024 -



Avant de candidater à **l'Appel à projets pour la Planète - 2024**, il est important de **prendre connaissance de l'ensemble des lignes directrices** présentées dans ce document, afin de vérifier l'éligibilité de votre candidature, ainsi que les obligations concernant votre éventuel participation aux Rencontres pour la Planète et autres événements organisés par 1% for the Planet France.

Toute question relative à cet appel à projets doit être posée par e-mail uniquement à rap@onepercentfortheplanet.org (Objet : Question - AAP Planète 2024).

Aucune sollicitation ne sera traitée par téléphone.



**LES CANDIDATURES
SONT ouvertes
JUSQU'AU 07 avril
2024 À MINUIT.**



APPEL A PROJET POUR LA PLANÈTE
-2024-

PRÉSENTATION

1% for the Planet France est un fonds de dotation dont la mission est d'engager les entreprises à reverser 1% de leur chiffre d'affaires annuel à des organisations de protection de l'environnement. Notre objectif est d'**augmenter la philanthropie environnementale** afin d'augmenter l'impact de terrain des actions menées par les associations de protection de l'environnement en facilitant leur recherche de fonds.

En 2024, **1% for the Planet France** célébrera ses 10 ans d'engagement pour la philanthropie environnementale, qui réunit **1 150 membres**, ayant reversés **60 millions d'euros** à **753 associations agréées** en France, qui œuvrent chaque jour pour une planète plus saine.

Depuis 9 ans, **1% for the Planet France** organise les **Rencontres pour la Planète**, devenu en quelques années l'événement incontournable de la philanthropie environnementale, réunissant mécènes et associations engagées. En 2023, les Rencontres pour la Planète ont permis de générer **1,2 million d'euros** de promesses de dons pour soutenir 40 associations.

Comme l'appel à projets pour les Rencontres pour la Planète générait d'année en année, un grand nombre de candidatures (200 candidatures en 2023), et que seules 40 associations sont sélectionnées pour pitcher à cet événement, nous avons décidé de proposer un appel à projets annuel unique pour candidater à un ou plusieurs dispositifs mis en oeuvre par le 1% for the Planet France.

Une candidature, de multiples opportunités

Candidater à l'appel à projets pour la Planète c'est postuler à l'ensemble des événements incontournables de la philanthropie environnementale organisé par le 1% for the Planet France.



APPEL A PROJET POUR LA PLANÈTE
-2024-

DISPOSITIFS

L'Appel à projets pour la Planète permet aux organisations de **candidater à un ou plusieurs dispositifs** de soutiens financiers, d'accompagnement, de visibilité et de mise en réseau à travers un seul dossier de candidature :



Pitch aux
Rencontres pour la Planète



Soutiens
pluri-annuels 1%



Plusieurs
événements annuels

Calendrier de l'Avent

Évènement
en décembre

MARDIS POUR LA PLANÈTE

Plusieurs
événements annuels

Cet appel à projets permet également à l'équipe opérationnelle du fonds de dotation 1% for the Planet France d'actualiser les informations des associations agréées 1% et de constituer un portefeuille de projets, afin de faciliter les recommandations auprès des membres 1% qui nous sollicitent pour identifier des associations agréées 1% et des projets à soutenir.

Avant de candidater à l'un des dispositifs, **merci de prendre connaissance des conditions et obligations spécifiques** mentionnés ci-dessous.





RENCONTRES POUR LA PLANÈTE

Les **Rencontres pour la Planète** sont devenues un **événement annuel incontournable de la philanthropie environnementale** en France. La précédente édition, organisée en octobre 2023, a réuni **+200 mécènes** (membres du 1%, fondations ou philanthropes partenaires) et permis de distribuer **1,2 million d'euros** immédiatement à **40 associations** pour soutenir leurs projets. L'objectif de cet événement est de faciliter vos recherches de fonds, en vous mettant en relation directe avec les mécènes, lors de pitch de présentation de projet à financer.

La 9ème édition des Rencontres pour la Planète se tiendra les 15 et 16 octobre 2024 à Paris.

Il est important de noter que les 40 associations dont les projets seront présélectionnés devront **obligatoirement** :

- envoyer une vidéo de présentation du projet pré-sélectionné (max 1min30), *avant le 31 juillet 2024* ;
- participer à une séance de préparation au pitch organisée à Paris *au mois de septembre¹* ;
- envoyer une photo de la personne qui pitchera le 15 ou 16 octobre, *avant le 10 septembre 2024* ;
- animer une campagne de crowdfunding auprès de leur communauté entre septembre et octobre, via un formulaire de don HelloAsso dédié, afin de soutenir le projet (don affecté) ;

Important : Si l'animation de cette campagne de collecte de dons sur cette période n'est pas réalisable, il est préférable de ne pas candidater à ce dispositif.

- envoyer la présentation du projet au format powerpoint, en suivant la trame qui vous sera fournie, *avant le 20 septembre 2024*;
- pitcher le projet présélectionné pendant 8 minutes (et 5 minutes de questions / réponses) pour convaincre les mécènes de les soutenir, *le 15 ou 16 octobre 2024*.

1- Lors des Rencontres pour la Planète, vous n'aurez que **8 minutes pour convaincre** les mécènes (+5 minutes de questions / réponses). Vous préparer en amont est la clef pour être à l'aise et percutant le jour J. Dans cette optique, nous vous proposons une formation à la préparation au pitch qui se tiendra à la Fondation de France à Paris au mois de septembre (plusieurs dates seront communiqués aux organisations présélectionnées). Les frais de transport terrestre seront pris en charge pour les organisations dont les équipes ne sont pas basées à Paris.



SOUTIENS PLURI-ANNUELS

Chaque année, des entreprises membres décident de nous confier tout ou partie de leur 1%. Nous utilisons ces fonds notamment pour accompagner des associations en les soutenant sur 3 ans, allégeant ainsi une partie de leur recherche perpétuelle de fonds.

En concertation avec le **Comité de sélection et le Groupe de travail “Philanthropie”**, 1% for the Planet France sélectionne 6 à 7 associations pour un soutien pluriannuel (moyenne de 30 000 euros pour 3 ans en 2023).

terre d'Oc

Lumières de Noël
CALENDRIER DE L'AVENT
24 THÉS & INFUSIONS BIO.



Calendrier de l'Avent

CALENDRIER DE L'AVENT

Pour aider les citoyens à choisir les causes à soutenir avant le 31/12, nous mettons à l'honneur **24 projets environnementaux présélectionnés** par le Comité de sélection. Le **Calendrier de l'Avent - 1% for the Planet** est digital et physique avec une commercialisation dans plusieurs points de vente (comme les magasins **Nature & Découvertes**) à partir de l'automne 2024 et une visibilité des projets sur notre site web pendant plusieurs mois à partir de fin novembre 2024.

Chaque projet peut **lever des fonds auprès de la société civile** en bénéficiant de la **magie de l'abondement** : 10€ donnés par le grand public = 10€ donnés par 1% for the Planet (abondement plafonné (3 000 € - en 2023)).

Il est important de noter que les 24 associations présélectionnées devront **obligatoirement** :



- envoyer une vidéo de présentation du projet pré-sélectionné (max 1min30), avant le 31 juillet 2024 ;
- animer une campagne de crowdfunding auprès de leur communauté entre septembre et octobre, via un formulaire de don HelloAsso dédié, afin de soutenir le projet (don affecté).

Important : Si l'animation de cette campagne de collecte de dons sur cette période n'est pas réalisable pour l'organisation, il est préférable de ne pas candidater à ce dispositif.

**MARDIS
POUR LA
PLANÈTE**



MARDIS POUR LA PLANÈTE

Le 1er mardi du mois, le 1% for the Planet France organise **un événement en ligne** pour permettre à 4 associations agréées 1% de pitcher pendant 10 minutes l'enjeu, leur organisation et leur projet. Les **Mardis pour la Planète** sont ouverts à toute personne intéressée par les sujets environnementaux : entreprises, fondations, associations et individus. C'est l'occasion d'**en apprendre plus sur les enjeux environnementaux** et de comprendre les missions et modes opératoires des associations.

CAFÉS/ AFTERWORKS 1%

Pour inciter de nouvelles entreprises à rejoindre notre mouvement et pour **créer du lien dans notre communauté** d'entrepreneurs et d'individus engagés pour la protection de la planète, 1% for the Planet France organise des réunions sur tout le territoire. Lors de ces réunions BtoB, notre équipe propose à des **associations agréées 1% de présenter leur organisation et leurs projets**, afin d'illustrer leur engagement en faveur de l'environnement.

C'est un moment privilégié pour **mettre en réseau les membres et associations** agissant sur un même territoire.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES ORGANISATIONS



SONT ÉLIGIBLES :

Les organisations de droit français à but non lucratif et d'intérêt général (association loi 1901, fondation ou fonds de dotation) :

- étant agréées 1% for the Planet avant la fin de l'appel à candidatures ou étant recommandées par les partenaires de l'événement (dans la mesure où il y a compatibilité avec les critères 1%) ;
Merci de vous reporter aux indications publiées sur le site web de 1% for the Planet France.
- étant éligible au régime fiscal du mécénat, conformément aux articles 200 et 238 bis du CGI et ayant la capacité d'émettre des reçus fiscaux ;
- étant à jour de leurs obligations administratives, comptables, sociales et fiscales ;
- ayant un budget annuel (total des dépenses annuelles) de moins de 3 millions d'euros.



NE SONT PAS ÉLIGIBLES :

Les organismes publics (État, collectivités territoriales, établissements publics et généralement toutes les personnes morales de droit public, tels les groupements d'intérêt public, syndicats mixtes...) ;

- les organisations redistributrices et non opératrices directes des projets ;
- les organisations n'étant pas en mesure d'émettre des reçus fiscaux ;
- les associations ayant reçu une réponse négative de la part de l'administration fiscale à une demande de recrit fiscal.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

Votre demande de financement peut concerner :

- un projet / programme spécifique porté par votre organisation ;
- un appui structurel ou au développement organisationnel de votre organisation.

Les demandes de financement pour un appui structurel / développement organisationnel, doivent expliciter très clairement l'effet levier que cela pourra générer pour votre organisation. La présentation de votre projet doit permettre au Comité de sélection et aux mécènes de comprendre en quoi le soutien financier permettra à votre organisation d'être plus efficace dans l'accomplissement de votre mission et contribuera à augmenter votre capacité à générer de l'impact pour le problème environnemental auquel vous vous adressez.

✓ SONT ÉLIGIBLES :

Les nouveaux projets débutant après octobre 2024 ou des projets en cours dont la date de fin prévisionnelle de fin est prévu après juin 2025, dont l'utilisation des éventuels soutiens financiers accordés interviendra avant octobre 2025 ;

- les projets à l'échelle nationale et/ou internationale ;
- les projets à l'échelle régionale, si réplicables dans d'autres territoires ;
- les projets entrant dans l'une des 6 thématiques suivantes :



MOUVEMENTS ÉCO-CITOYENS



INTERNATIONAL - ENJEUX CLIMATIQUES ET JUSTICE SOCIALE



RIVIÈRES ET OCÉANS



FORÊTS ET VIE SAUVAGE



CLIMAT ET ÉNERGIE



AGRICULTURE ET ALIMENTATION

La description des thématiques est à retrouver en annexe.

✗ NE SONT PAS ÉLIGIBLES :

- les projets qui se terminent avant le 31 décembre 2024 ;
- les projets ayant une vocation de redistribution ;
- les projets à vocation locale / départementale ;
- les projets de voyages et expéditions ;
- les projets à vocation culturelle et de sensibilisation ponctuelle (*films, documentaires, expositions, festivals, autres évènements ou édition de livre...)* ;
- les projets de recherche, de fin d'études, de thèses ou de mémoires universitaires ;
- les projets impliquant de financer des activités de construction (*bâtiments, refuge...)* ;
- les projets de **Pédagogie active au contact de la nature**² (*des activités et des classes dehors, en ville ou dans la nature pour une pédagogie active au contact de la nature des moins de 18 ans*).

2- La thématique Pédagogie active au contact de la nature est l'une des 7 thématiques présentées lors des Rencontres pour la Planète. Cependant les candidatures se font exclusivement par [l'Appel à Communs "Grandir avec la Nature"](#) organisé avec d'autres fondations sur ce sujet, afin de permettre aux associations de postuler à plusieurs appels à projets avec un seul dossier.

DEMANDE DE FINANCEMENT

COMBIEN PEUT-ON DEMANDER DE FINANCER ?

- Le montant de la demande de financement ne doit pas excéder **50 000 € pour 1 an** ;
- Les financements annoncés immédiatement lors des Rencontres pour la Planète sont généralement compris entre 10 000 € et 30 000 € ;
- Le montant moyen des financements annoncés lors des Rencontres pour la Planète en 2023 était de 20 000 € (crowdfunding et abondement inclus).

Pour information, lors de la présentation du budget du projet sur 1 an, les valorisations (travail bénévole, fourniture de matériaux...) ne sont pas acceptées comme ressources éligibles. Les dépenses éligibles incluent les charges de ressources humaines affectées au projet, ainsi que les frais de structure de l'organisation porteuse du projet.

D'OÙ VIENNENT LES FINANCEMENTS ?

Les financements éventuels viennent de trois "sources" :

- **Mécènes** : les entreprises membres 1%, les fondations de membres ou bailleurs de l'événement, des entreprises et fondations engagées dans la philanthropie environnementale.
- **Particuliers** : les dons du grand public, sollicités via un formulaire de don HelloAsso, fléchés directement vers les projets présélectionnés.
- **1% for the Planet France** : certains membres confient tout ou une partie de leur 1% au fonds de dotation 1% for the Planet France. Ces montants sont reversés lors des Rencontres pour la Planète, le Calendrier de l'Avent et autres événements organisés par 1% for the Planet, en abondant les dons de la société civile, ou en reversant à des associations agréées pour un soutien pluriannuel.

COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJETS ?

**LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS
ET DES ANNEXES EST LE 07 AVRIL 2024 À MINUIT.**

Un seul dossier de candidature peut être déposé par organisation. Les dossiers de candidature non-éligibles ne seront pas soumis au Comité de sélection. Les dossiers incomplets (annexes comprises), rédigés à la main, dont des rubriques et/ou des questions ont été supprimés, la mise en page et en forme modifiée ou ceux arrivés après cette date ne seront pas instruits. Tout document à transmettre en annexe, incomplet, non-conforme ou illisible, ne sera pas instruit.

- Les demandes de financement doivent être rédigées dans le **dossier de candidature** joint à l'appel à projet et transmis sous format électronique ;
- Le **formulaire en ligne** doit être complété et envoyé ;
- Le **dossier de candidature** (en .pdf) et les **annexes** doivent être envoyés par email à rap@onepercentfortheplanet.org lors de la validation du formulaire en ligne (objet : AAP Planète 2024 - [Nom de votre organisation]).

Prenez soin de bien rédiger votre dossier de candidature. Plus le texte sera direct et synthétique, plus il sera efficace. Les textes proposés sont importants pour l'étape de pré-sélection et, si votre projet est présélectionné, certains textes apparaîtront alors sur le site dédié aux Rencontres pour la Planète et sur les formulaires d'appel aux dons du grand public.

Candidater à l'appel à projets pour la Planète ne garantit pas d'être présélectionné pour l'un des dispositifs, ni d'être financé.

INSTRUCTION ET SÉLECTION DES DOSSIERS

VÉRIFICATION DE L'ÉLIGIBILITÉ

La recevabilité et l'éligibilité des dossiers seront vérifiées par l'équipe opérationnelle du fonds de dotation 1% for the Planet France.

Les projets présélectionnés pour participer aux **Rencontres pour la Planète** pour la thématique **Pédagogie active au contact de la nature** sont directement transmis par les mécènes de l'Appel à Communs "Grandir avec la Nature".

COMITÉ DE SÉLECTION

Les dossiers éligibles sont ensuite étudiés par le Comité de sélection, composés de :

- représentant(e)s des mécènes 1%, partenaires et bailleurs ;
- personnalités qualifiées ;
- l'équipe opérationnelle du fonds de dotation 1% for the Planet France.

L'évaluation des dossiers est basée sur une grille de critères qui permettent d'évaluer la pertinence du projet, sa stratégie d'intervention au regard du défi environnemental identifié, ainsi que la capacité du porteur de projet à l'opérationnaliser. La forme dans la clarté de la rédaction est également prise en compte, ainsi que le potentiel effet levier d'un soutien financier au regard des dispositifs proposés.

DÉCISION DE SÉLECTION

La décision de sélection prendra en compte les avis émis par le Comité de sélection, ainsi qu'un travail d'arbitrage, afin d'être en mesure d'équilibrer les thématiques présentées lors des Rencontres pour la Planète et de répondre à la diversité des mécènes présents. Il est à noter également que pour les Rencontres pour la Planète, 1% for the Planet France intègre à son arbitrage le souhait de mettre en avant la diversité des associations agréées et de leur mode d'action, ainsi que des sujets de société et d'actualités clefs.

SUIVI DE L'UTILISATION DES DONS

Les organisations sélectionnées et récipiendaires d'un soutien financier du fonds de dotation 1% for the Planet France, signeront une **convention** avec 1% for the Planet France et s'engagent à transmettre :

- une **attestation de paiement à réception du versement**, transmise sous 1 mois ;
- un **rappor t d'utilisation des dons**, sous format dématérialisé via un formulaire en ligne, dans les 12 mois qui suivent la date de réception du soutien financier.

CALENDRIER DE L'APPEL À PROJET

07 AVRIL 2024

CLÔTURE APPEL À PROJET

Nous fermons l'appel à projet

Chaque organisation candidate est avertie du résultat de la présélection (*projet retenu ou non retenu*).

FIN JUIN 2024

DÉCISION



POUR LES ORGANISATIONS PRÉ-SÉLECTIONNÉES AUX RENCONTRES POUR LA PLANÈTE

JUILLET 2024

DÉBUT ACCOMPAGNEMENT

Si votre projet est présélectionné, début de l'accompagnement à la préparation de votre intervention (webinaire avec HelloAsso pour partage de conseils sur votre future page de Crowdfunding).

1ER AOÛT 2024

VIDÉO DE PRÉSENTATION

Si votre projet est présélectionné, nous vous demanderons de nous envoyer une simple vidéo de présentation du projet (1min30 maximum), nous ne demandons pas de qualité professionnelle, une vidéo en mode smartphone horizontal convient très bien). Cette vidéo sera mise en ligne sur le site pour présenter votre projet de manière très rapide notamment dans le cadre des dons de la société civile.

MI-AOÛT / MI OCTOBRE 2024

CAMPAGNE DE CROWDFUNDING

Mise en ligne des projets présélectionnés, relais par les associations et début de la campagne de collecte de dons auprès du grand public.

SEPTEMBRE 2024

FORMATION PITCH

Préparation au pitch (obligatoire) lors de formations qui vous seront proposées.

15 OU 16 OCTOBRE 2024

RENCONTRES POUR LA PLANÈTE

Pitch du projet lors de la 9ème édition des Rencontres pour la Planète à Paris.

NOVEMBRE 2024

CONVENTION

Signature des conventions, versement des premiers soutiens financiers décidés lors des Rencontres (et remboursement des déplacements en train des associations non basées à Paris).

DÉCEMBRE 2024

ATTESTATION DE PAIEMENT

À réception des versements attribués par le fonds de dotation 1% for the Planet France.

MOIS+12

RAPPORT D'UTILISATION DES DONS

Dans les 12 mois qui suivent la date de réception du soutien financier du fonds de dotation 1% for the Planet France.

Calendrier de l'Avent

POUR LES ORGANISATIONS PRÉ-
SÉLECTIONNÉES POUR LE CALENDRIER
DE L'AVENT

30 AOÛT 2024

VIDÉO DE PRÉSENTATION

Si votre projet est présélectionné, nous vous demanderons de nous envoyer une simple vidéo de présentation du projet (1min30 maximum), nous ne demandons pas de qualité professionnelle, une vidéo en mode smartphone horizontal convient très bien). Cette vidéo sera mise en ligne sur le site pour présenter votre projet de manière très rapide notamment dans le cadre des dons de la société civile.

OCTOBRE / NOVEMBRE 2024

DÉBUT ACCOMPAGNEMENT

Si votre projet est présélectionné, début de l'accompagnement à la préparation de votre intervention (webinaire avec HelloAsso pour partage de conseils sur votre future page de Crowdfunding).

1ER DÉCEMBRE 2024

CAMPAGNE DE CROWDFUNDING

Mise en ligne des projets présélectionnés, lancement des pages de crowdfunding, relais par les associations et début de la campagne de collecte de dons auprès du grand public. Mise en vente dans plusieurs points de ventes des calendriers de l'Avent. qui renverra via un QR code sur votre page projet sur notre site. Doublement des dons, par 1% for the Planet, pour les accélérer.

JANVIER 2024

CONVENTION

Signature des conventions, versement des abondements.

FÉVRIER 2024

ATTESTATION DE PAIEMENT

Attestation de paiement à envoyer à réception des versements attribués par 1% for the Planet France.

MOIS+12

RAPPORT D'UTILISATION DES DONS

Dans les 12 mois qui suivent la date de réception du soutien financier du fonds de dotation 1% for the Planet France.



ANNEXES A FOURNIR

Pour que le dossier de candidature soit instruit, à validation du formulaire en ligne, il est nécessaire d'envoyer par email ou un service de transfert de fichier (tel que WeTransfer, GrosFichiers, Smash...) à **rap@onepercentfortheplanet.org**, l'ensemble des documents obligatoires suivant :

- Statuts
- Publication au Journal officiel (JOAFAE)
- Avis de situation au répertoire par Siren/Siret
- Liste des membres du Conseil d'administration (Prénom / Nom / Fonction au sein de l'organisation / Métier), notamment le Cerfa n° 13971*03 pour les associations (hors Alsace-Moselle)
- Attestation de dépôt - Déclarations des dons
- RIB
- Dernier Rapport d'activités
- Comptes de résultats / Bilans financiers / Rapport du commissaires aux comptes des 3 derniers exercices
- Logo de l'organisation (et éventuellement les déclinaisons noir / blanc)
- 3 à 4 photos pour illustrer le projets
(si recommandation) Lettre / Email de recommandation
- Dossier de candidature complété

De manière facultative, il est possible de transmettre :

- Documents de présentation de l'organisation (*document stratégie, projet associatif...*)
- Documents de présentation du projet (*théorie du changement, cadre logique...*)
- RIB dédié aux remboursement des frais de déplacement (*si différent RIB précédent*) en nommant le fichier "*RIB_[nomorganisation]_remboursement*"
- Documents présentant le respect des critères de l'intérêt général (rescrit de l'administration fiscale³, certification des labels Don en confiance / IDEAS ou autre note d'avocat...)

3- Le *rescrit "mécénat"* permet à une association d'interroger l'administration fiscale sur son éligibilité au mécénat, c'est-à-dire sur son habilitation à recevoir des dons manuels et à délivrer des reçus fiscaux (*plus d'informations*). Nous n'exigeons pas de *rescrit "mécénat"* pour candidater à l'appel à projets. Il est de la responsabilité des associations de vérifier auprès de l'administration fiscale qu'elle est bien reconnue d'intérêt général.

ANNEXES THÉMATIQUES

DESCRIPTION DES THÉMATIQUES



AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Cultiver sans dommages, ni au sol ni aux hommes, permettant une alimentation locale pour tous, y compris en ville, voire en favorisant le végétal.



CLIMAT ET ÉNERGIE

Réduire la consommation d'énergies fossiles en réduisant le gaspillage, en favorisant des transports doux, en produisant une énergie non carbonée, des outils low tech pour la résilience ou en ciblant la finance.



FORÊTS ET VIE SAUVAGE

Des espèces et espaces sauvages à protéger, pour la biodiversité qu'ils hébergent, en forêt notamment, via du plaidoyer ou des projets de conservation impliquant les populations.



RIVIÈRES ET OCÉANS

L'importance de la ressource en eau, la protection des rivières, des zones humides, des océans et des espèces qui s'y abritent, par la réduction des pollutions et la lutte contre les pratiques néfastes.



INTERNATIONAL - ENJEUX CLIMATIQUES ET JUSTICE SOCIALE

Des solutions pour l'agroécologie, la réduction des pollutions, la préservation des ressources naturelles à l'international, pour une plus grande justice et résilience aux changements climatiques.



MOUVEMENTS ÉCO-CITOYENS

Un autre horizon pour la jeunesse en sensibilisant ceux qui ont de l'influence, en luttant contre le jetable et l'obsolescence programmée, en formant aux métiers de la transition, en végétalisant les cours d'écoles.

Tous ensemble, nous sommes 1% for the Planet





**FOR THE
PLANET®**